



Non respect de contrat préliminaire vefa

Par **grafael**, le **06/10/2009** à **11:22**

Bonjour,rrn J'ai acquis un bien immobilier en VEFA, il est maintenant terminé.rn Le contrat préliminaire prévoit un remboursement des intérêts intercalaires durant la période de construction.rnrn Après la livraison je me suis aperçu qu'une partie de ces intérêts intercalaires n'avait pas été payée, je demande donc ce complément.rn La société qui m'a vendu le bien fait trainer les choses et ne paie pas.rnrn Quelles démarches dois je entreprendre pour obtenir gain de cause?rn Dois envoyer un lettre recommandée AR pour officialiser ma demande?rn Passer par un avocat?rrn Merci, rn Cordialement,